CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E197420** **VALABLE JUSQU'AU** **27/10/2024**

ÉDITÉ LE **24/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/2022
Forme juridique : SARL
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2022B01824

Siret : **914 321 971** **00014**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 10993226T 0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 10963226T 0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **CN HABITAT**

4 AV THOMAS EDISON
35340 LIFFRE

Téléphone : 06 76 01 08 83 **Fax :**
Portable : 06 76 01 08 83

Site Internet :
E-mail : catherine@cn-habitat.fr

Responsabilité légale :
NAUDOT CATHERINE GÉRANT / NAUDOT CATHERINE GÉRANTE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/10/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/10/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/10/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	28/10/2022
o Isolation des combles perdus	28/10/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/10/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.